

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan Local d'Urbanisme

**LUMIGNY-NESLES
-ORMEAUX**

ELABORATION	1 ère REVISION
prescrite le : 5 mars 2002	prescrite le : 17 mars 2017
arrêtée le : 18 février 2005	arrêtée le : 4 décembre 2018
approuvée le : 9 décembre 2005	approuvée le : 11 février 2020
révision simplifiée le : 18 septembre 2009	modifiée le :
modifiée le : 20 janvier 2010	révision simplifiée le :
modifié le : 5 novembre 2015	mise à jour le :

PIECE N° 5. C .2.1.
**ANNEXE
SANITAIRE
ASSAINISSEMENT
NOTICE**

VU pour être annexé à la délibération du :
11 février 2020

agence d'aménagement et d'urbanisme

**EU-
RÉAL**

hôtel entreprises, rue Merclivart 77250 ECUELLES
Tel.: 01.60.70.25.08, Fax.: 01.60.70.29.20

ANNEXE SANITAIRE "ASSAINISSEMENT"

I - DONNÉES GÉNÉRALES

A - Situation administrative :

Maître d'ouvrage : La Commune assure la production, le transfert et la dépollution des eaux usées.

Mode d'exploitation : délégation de service public.

B - Population :

population actuelle : 1 543 habitants
population future : 1 800 habitants en 2030.
Besoins en jour de pointe : 360 m3/jour.

Population légale 2015 de la commune, en vigueur le 1er janvier 2018. Année de référence : 2016
Population communale : 1530

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
1 534	17	1 551

II - ÉTAT ACTUEL DE L'ASSAINISSEMENT

A - Ouvrage de traitement collectif

La commune de Lumigny est équipée d'une station d'épuration, située au Nord du bourg, d'une capacité de 600 équivalents/habitants.

Les communes de Nesles et d'Ormeaux disposent d'une station d'épuration de 1.000 équivalents/habitants, localisée au Sud-Ouest du bourg de Nesles.

Ces deux stations d'épuration sont de type aération prolongée (procédé CAEER).

<http://www.services.eaufrance.fr/donnees/service/152765>

Ouvrages – 2018

Nom de l'ouvrage	Code Sandre	Capacité nominale Equivalents-Habitants	Filière de traitement	Nom du milieu de rejet (type)
Station d'épuration de Lumigny	03772640 2000	600	Boue activée aération prolongée (très faible charge)	Fossé (Eau douce de surface)
Station d'épuration de Nesles	03772640 1000	1000	Boue activée aération prolongée (très faible charge)	Yerres (Eau douce de surface)

B - Réseau :

Le réseau est de type essentiellement séparatif. La desserte de tous les bourgs est assurée par un réseau d'eaux usées et des antennes pour les eaux pluviales, sauf les fermes isolées.

Les canalisations varient de 200 à 300 mm de diamètre pour le réseau d'eaux usées, de 110 à 160 mm de diamètre pour le refoulement, et de 300 à 800 mm de diamètre pour les eaux pluviales.

Ce système est constitué de :

- collecteurs d'assainissement de type séparatif pour un linéaire de 16,875 m dont 10,445 m d'eaux usées en gravitaires, 3,360 m d'eaux usées en refoulement, 3,070 m d'eaux pluviales en gravitaires ;
- cinq postes de refoulement, dont deux équipés de surverses ;
- deux stations d'épuration, équipées chacune en entrée d'un poste de relevage des effluents et de surverse.

C – Assainissement non collectif :

Les sites isolés du territoire communal disposent d'une installation d'assainissement autonome.

L'assainissement non collectif est de la compétence de la Communauté de Communes, qui a mis en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour gérer et contrôler les dispositifs individuels.

En 2013, environ 81% des dispositifs d'assainissement non collectif, sur le territoire de la Communauté des Communes, étaient conformes à la réglementation en vigueur et en 2014, 0% des dispositifs d'assainissement non collectif étaient conformes à la réglementation en vigueur.

Cet indicateur évalue le pourcentage d'installations d'assainissement non collectif conformes, après contrôle, à la réglementation sur l'ensemble des installations contrôlées depuis la création du service.

<http://www.services.eaufrance.fr/donnees/service/153160>

Code	Nom	Valeur unité	Avis de la DDT	Evolution temporelle
D301.0	Nombre d'habitants desservis	1 462 hab	sans anomalie apparente	
D302.0	Mise en œuvre de l'assainissement non collectif	120 -	sans anomalie apparente	

III - DIAGNOSTIC SUR L'ETAT ACTUEL

Afin d'éviter tout rejet d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées, essentiellement lors de précipitations exceptionnelles, la Commune s'est engagée dans une opération visant à mettre en conformité les anomalies sur le domaine public (réalisée en 1998).

Indicateurs du service – 2013

Code	Nom	Valeur unité	Avis de la DDT	Evolution temporelle
D201.0	Nombre d'habitants desservis	1 539 hab	sans anomalie apparente	
D204.0	Prix TTC du service au m³	2,58 €/m ³	sans anomalie apparente	

Code	Nom	Valeur unité	Avis de la DDT	Evolution temporelle
P202.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	15 points	sans anomalie apparente	

IV - DISPOSITIONS ENVISAGÉES

Il existe un schéma directeur d'assainissement, lequel a permis de détecter d'importantes entrées d'eaux météoriques dans le réseau d'eaux usées, dues à de mauvais branchements chez les particuliers.

La construction d'une nouvelle station d'épuration, située à Ormeaux, est réalisée. La reconstruction de la station d'épuration de Nesles est à l'étude.

Actualisation 2017 : Nombre d'abonnés assainissement : 571 Consommation annuelle (m3) : 49.904.
 Population estimée en assainissement collectif : 1.380 habitants.
 Population retenue en assainissement collectif : 1.380 habitants.
 Population estimée en assainissement non collectif : 150 habitants.
 Population retenue en assainissement non collectif : 150 habitants.

*

* *

DEPARTEMENT DE LA SEINE ET MARNE (77)

COMMUNE DE LUMIGNY

SCHEMA DIRECTEUR DE L'EAU ET
DE L'ASSAINISSEMENT

PLAN DU ZONAGE DE
L'ASSAINISSEMENT

Bureau d'études **Quantitec**
37, rue de Chaligny
28230 Droue sur Drouette
Tel: 02 37 32 69 52
fax: 02 37 32 69 54

Dossier n° :
Echelle : 1/10000
Plan établi par
Date : Juin 2000

Légende :

	limite communale
	assainissement non collectif
	assainissement collectif
	station d'épuration existante
	station d'épuration projetée
	réseau EU
	réseau EP
	canalisation de refoulement

